

ANNEE 2023

SEANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2024

Délibération n°

2024022

Date de convocation: 08/03/2024

Date d'affichage:

25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice: 23

Nombre de présents : 15

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 19

Vote: 19

Pour: 19 (dont 4 pouvoirs)

Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CON Publié le MUNICIPAL ID : 064-216401000-20240321-2

Reçu en préfecture le 26/03/2024 Publié le MUNICIPAL DE LA ID : 064-216401000-20240321-2024022-DE

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10).

Absents excusés: Mme Valérie RECART (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Absent(s): Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

OJ n°6.2 : Compte Administratif 2023 Budget annexe du lotissement Igeldia

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2024 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif 2023 du budget annexe du lotissement Igeldia dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget, se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2023	Titres émis en 2023	Reprise des antérieurs	Résultats 2023
Fonctionnement	- 500 000.00	0.00	742 938.81	242 988.81
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Total du budget	- 500 000.00	0.00	742.938.81	242 938.81

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 064-216401000-20240321-2024022-DE

Le compte administratif du budget annexe du lotissement Igeldia fait apparaître:

- un résultat net de clôture de :

242 938.81

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du budget annexe du lotissement Igeldia dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Président de séance, Yannick BASSIER